

# Piment Rouge

Journal des élus communistes rennais

www.eluscommunistesrennais.org

Prix : 0,20 €



Infographie Bertrand Duclaud - www.dlaccarte.net

P.2

## NOTRE VILLE

**Des investissements bons pour l'emploi** P. 4



## ACTION/ SOLIDARITÉ

**L'Histoire au présent** P. 6

Afin de célébrer les 80 ans du Front Populaire, le musée d'Histoire vivante de la ville de Montreuil (Seine-Saint Denis) nous fait découvrir la France du Front populaire à travers une exposition évoquant la mémoire visuelle du Front Populaire...

## PORTRAIT

**Féministe au pluriel**  
**Lydie Porée, Présidente du Planning Familial 35**



P. 8

# Loi travail : inacceptable !

La scandaleuse loi travail que le Gouvernement veut nous imposer avec son non moins scandaleux 49.3 doit être retirée. De nouvelles négociations avec les organisations syndicales et un débat à l'Assemblée Nationale doivent s'engager pour une nouvelle loi protectrice des salariés.

Si le fond reste le même avec la déconstruction du code du travail (voir Piment Rouge n°13 – décembre 2015) et si des articles aggravent même la régression sociale de la première mouture, les mobilisations ont déjà permis de faire reculer le projet sous certains points.



► Les mobilisations du mouvement social et des parlementaires ont déjà permis de faire reculer certains aspects de la loi Travail.

## Ce qui a été retiré du projet initial

- ✓ Les apprentis mineurs pourront travailler 10 heures par jour et 40 heures par semaine,
- ✓ La durée du congé en cas de décès d'un proche n'est plus garantie par la loi,
- ✓ La durée maximale de travail de nuit augmentée,
- ✓ Un recours facilité au temps partiel,
- ✓ Augmentation du nombre de semaines consécutives où l'on peut travailler 44h ou 46h.

## Ce qui a été modifié

- ✓ Le dispositif « forfaits-jours », qui permet de ne pas décompter les heures de travail, est étendu : Unilatérale dans le texte initial, cette décision devra faire l'objet d'un accord des représentants syndicaux,
- ✓ Modulation du temps de travail sur... 3 ans ! : Un accord d'entreprise ne suffira plus comme dans la première version du texte. Il faudra un accord de branche,
- ✓ En cas de licenciement illégal, l'indemnité prud'homale est plafonnée à 15 mois de salaire : Retiré du texte initial mais le Gouvernement a annoncé qu'il allait modifier et renforcer la portée du barème indicatif existant déjà,
- ✓ Les 11 heures de repos obligatoires par tranche de 24 heures peuvent être fractionnées : Le Gouvernement renvoie cette mesure à une future négociation avec les « partenaires sociaux ».

## L'essentiel est toujours là !

- ✓ L'accord d'entreprise peut prévaloir sur l'accord de branche dans la durée du travail (nombre maximum d'heures quotidiennes et hebdomadaires, temps de repos, congés payés),
- ✓ Une entreprise peut faire un plan social sans avoir de difficultés économiques,
- ✓ Plus de minimum de dommages et intérêts en cas de licenciement injustifié,
- ✓ Une mesure peut être imposée par référendum contre l'avis de 70% des syndicats majoritaires,
- ✓ La durée de congé en cas de maladie ou de handicap d'un ou d'une proche n'est plus garantie par la loi,
- ✓ Les médecins du travail pourront organiser une sélection médicale pour s'assurer de la compatibilité de l'état de santé du travailleur avec le poste auquel il est affecté, Par ailleurs, la visite médicale d'embauche transformée en une visite d'information,
- ✓ La durée du congé pour catastrophe naturelle n'est plus garantie par la loi,
- ✓ La durée et les modalités du congé sabbatique ne sont plus garanties par la loi,
- ✓ Le contrat de professionnalisation ne sera plus forcément qualifiant,
- ✓ Les négociations annuelles sur les salaires pourront être organisées tous les 3 ans et non plus tous les ans,
- ✓ Financement des Centres de Formation des Apprentis privés hors contrat par la taxe d'apprentissage,
- ✓ La loi facilite les licenciements en cas de transfert d'entreprise,
- ✓ Temps partiel : Des heures complémentaires moins payées,
- ✓ Des horaires pouvant être modifiés 3 jours à l'avance pour les temps partiels,
- ✓ Congés payés : Des changements de dates au dernier moment rendus possibles,
- ✓ Trop perçu : Pôle emploi peut prélever directement sur les allocations chômage. Plus d'étalement de remboursement,
- ✓ Les temps d'astreinte peuvent être décomptés des temps de repos,
- ✓ Licenciement économique déclaré nul : Baisse des indemnités pour les salariés,
- ✓ Moins d'indemnités pour les malades et les accidentés licenciés,
- ✓ Par simple accord on peut passer de 44h à 46h de travail maximum,
- ✓ Une entreprise peut, par accord, baisser les salaires et changer le temps de travail,
- ✓ Il suffit d'un accord d'entreprise pour que les heures supplémentaires soient 5 fois moins majorées,
- ✓ Après un accord, un salarié qui refuse un changement dans son contrat de travail peut être licencié,
- ✓ Par simple accord on peut passer de 10h à 12h de travail maximum par jour.

## Ce qui s'est aggravé par rapport au texte initial

- ✓ Les accords d'entreprise auront maintenant une durée de 5 ans maximum. Ils ne pourront pas être dénoncés avant expiration si l'accord « tourne le dos » à ses objectifs,
- ✓ Les accords d'entreprise ne se feront plus obligatoirement avec des délégués syndicaux mais également avec des salariés mandatés par une organisation syndicale,
- ✓ Plus d'engagements dans les accords d'entreprises mais des « objectifs » forcément sans obligation. « Prise en compte » de la situation des salariés invoquant une atteinte disproportionnée à leur vie personnelle ou familiale. Ce type d'atteinte est actuellement non pas « pris en compte » mais interdite par le Code du Travail.

## Arts, émotion, Paix

Du 1<sup>er</sup> mai au 15 juin, le Mouvement de la Paix est à l'initiative d'un grand nombre d'événements dans notre ville. « *En mai, les Arts en paix* » propose, sur 17 lieux de notre ville, que les Arts prennent la parole pour promouvoir la Paix et la non-violence.

Qualifié de « *sympa* » par les organisateurs, le vernissage lançant toutes les initiatives, s'est tenu début mai au local du Mouvement de la Paix. Il a rassemblé de nombreuses associations rennaises comme les Amitiés kurdes de Bretagne, la Maison japonaise, Mission ouvrière du Blossne, le Comité de quartier, Déclat Femmes, les Artistes pour la Paix, la LDH...

Véritable festival de la Paix, « *En mai, les Arts de la Paix* » se veut créatif et participatif, il concerne tous les quartiers rennais.

### LE LANGAGE DE L'ART

« *Il existe bien sur un langage rationnel sur la Paix mais il y a aussi le langage de l'Art et de l'émotion.* » explique Roland Nivet. Le co-secrétaire national du Mouvement de la Paix et porte-parole pour la région Bretagne rappelle aussi que Picasso et Jean Lurçat ont été parmi les fondateurs de son mouvement.

Parmi les nombreuses initiatives, on notera celles du 21 mai dans le quartier du Blossne avec des musiciens qui ont fait profiter les habitants de leur talent ainsi que le clown Palacios très apprécié des enfants. Ces derniers ce sont d'ailleurs activement investis dans le projet en réalisant une grande fresque.

La grande fête de la Paix continue jusqu'au 15 juin dans notre ville.

### À découvrir :

Exposition « *Indicateurs de Paix* » dans les centres



En mai, les Arts en paix dans le Blossne.

sociaux des quartiers Le Blossne, Maurepas et Villejean,

Exposition « *Les couleurs et les langages de la*

*Paix* » - maison de la Paix, 13 square de Galicie,

Exposition « *L'art et la Paix* » - Locaux des syndicats CGT et CFDT, 9 juin - Place

de la Mairie : Spectacle pour les enfants (et aussi pour les adultes) du clown mime René Palacios « *Oh là là ! La Paix* ».



Le 28 mai dernier, à l'église Saint Augustin, 50 choristes des « *Chemins de la voix* » interprétaient *El CANTO GENERAL* écrit par le Prix Nobel de la Paix Pablo Neruda.

## PIMENKIPIK

## Les indigestes de la République

Cet été, près de Reims, se tiendra un camp d'été dont l'entrée sera conditionnée à des critères raciaux. Il n'est cependant pas organisé par les supporters du clan Le Pen ou autres « identitaires » congénitaux mais par leurs idiots utiles des « indigènes de la République ».

Donc, ce camp qui se réclame « Afro-féministe » et « anticolonialiste » et même « antiraciste » (!!!) sera réservé aux « non blancs »... On imagine déjà des malabars filtrant l'entrée comme des physionomistes de boîtes de nuit avec un nuancier de couleur de peau : « Ah non, ça va pas être possible de rentrer m'sieur, vous avez une face de craie ! Woh ! Woh ! Woh ! Faites pas de problèmes m'sieur ! »

Comme le facho de base, l'Indigène de la République ne veut pas comprendre que la France est métissée, surmétissée et c'est ça qui fait sa force !

D'ailleurs, comment ils vont faire si Mamadou Leguludec ou Marie-Fatima Nguyen veulent venir ?

Ils auront le droit de rentrer un bras, une jambe et la moitié de la tête ? Dans les débats, ils diront un mot sur deux ? Ils mangeront des demis sandwiches servis dans des demies assiettes, roupilleront dans des demis sacs de couchage et feront pipi dans des demies toilettes ?

Prétendre combattre le racisme en activant la discrimination raciale est aussi crétin que puant et les nombreuses associations (vraiment) antiracistes qui condamnent la tenue de cette initiative ne s'y trompent pas.

Ce n'est certainement pas non plus avec des idées comme ça que le néocolonialisme reculera. Les multinationales qui se goinfrent des ressources minières et agricoles dans les pays anciennement colonisés et qui y implantent des usines pour exploiter une main d'œuvre pas chère et sans droits ne trembleront sûrement pas beaucoup entre le 25 et 28 août prochain.

Combattre le système capitaliste pour le renverser est un défi politique très éloigné des bouffonneries racialisées et racistes des indigestes de la République.

KROKODIL



## ÉDITORIAL



Photo Bertrand Duclaud

**Éric Berroche**

Adjoint à la Maire de Rennes  
Président  
du groupe communiste

Au moment où j'écris ces lignes, je ne sais pas ce qu'il adviendra de la loi travail.

Une immense majorité de Français, particulièrement parmi ceux qui se situent à gauche, y est totalement opposée.

Les manifestations très nombreuses qui portent ce désaccord ont été parfois confisquées par des casseurs, des voyous souvent issus de milieux privilégiés qui n'ont d'autres objectifs que d'organiser le chaos et de fragiliser la démocratie.

On peut même se demander si leur virulence ne visait pas aussi à dissuader la participation aux manifestations... dans lesquelles ils s'immisçaient systématiquement pour détruire et obtenir que l'attention soit portée sur cette violence plutôt que sur l'opposition populaire et syndicale à une loi régressive.

Cette loi Travail intervient après quelques autres décisions qui n'ont cessé d'abord d'interroger le monde du travail, l'ensemble des progressistes pour, ensuite, se transformer en colère.

La mise en place du pacte de compétitivité et du CICE, la loi Macron, la baisse des dotations aux collectivités et le débat honteux sur la déchéance de nationalité ont transformé l'incompréhension et la désespérance en une mobilisation protéiforme.

Le mandat du Président de la République s'était ouvert avec l'espoir qu'il se mobilise contre "le monde de la finance".

Lors d'un discours de campagne, il avait en effet désigné ce monde comme son adversaire.

Les spéculateurs n'ont pas tremblé longtemps : les capitaux circulent à la vitesse de la lumière ; ils s'évadent, reviennent, fragilisent les peuples et fracassent leurs rêves de progrès social.

Pour la gauche, pour tous les progressistes d'Europe, il y a un champ d'intervention considérable de nature à dégager des ressources utiles à l'intérêt général : taxer les flux, taxer les stocks de cet argent prédateur, lutter contre l'évasion fiscale, reprendre le pouvoir aux maîtres du monde ...

Avec la réforme du code de travail, ils en auront un peu plus au détriment des salariés et des lois qui les protègent !

C'est une régression, une forme de renoncement qui outre les dégâts sociaux qu'elle génère, ouvre l'appétit du Medef, des partis de droite et d'extrême droite.

La fracture à gauche, les contradictions qui la traversent, de profondes divergences, constituent-ils une fatalité ?

S'y résigner conduirait à nourrir davantage le désespoir et la colère.

Nos vies méritent mieux.

# Des investissements bons pour l'emploi

Selon un document publié par l'AUDIAR\*, l'impact sur l'économie des investissements de Rennes Métropole et les 3 principaux chantiers font travailler environ 1200 personnes.

Les investissements de Rennes Métropole mettent non seulement en chantier des projets utiles pour les habitants de l'agglomération mais sont déjà bénéfiques pour le développement économique et pour l'emploi.

Ainsi, plus de 500 entreprises sont mobilisées pour

les 3 principaux chantiers et font travailler 1000 personnes sur la Ligne B du métro, 170 pour le centre des congrès et 87 pour la cité internationale.

Par ailleurs, entre 2015 et 2020, les diverses opérations de construction de logements et de bureaux devraient créer 4000 Équiva-

lents Temps Plein par an.

Démonstration par l'exemple que les investissements publics sont beaucoup plus efficaces pour l'emploi privé que les généreux cadeaux fiscaux que le Gouvernement offre aux entreprises avec le très couteux CICE. Preuve que l'austérité, pudiquement appelée « contribu-

tion des collectivités au redressement des finances publiques », réduit non seulement les services rendus aux citoyens mais impacte négativement l'économie locale.

\* Agence d'Urbanisme et de Développement Intercommunal de l'Agglomération Rennaise.

**Ligne B du Métro : 327 entreprises mobilisées. 1000 emplois**



**Centre des congrès : 101 entreprises mobilisées. 170 emplois**



**Cité internationale : 83 entreprises mobilisées. 87 emplois**



**1€ investi par Rennes Métropole au titre du logement engendre 18€ dans l'investissement pour la construction et crée 4000 Équivalents Temps Plein par an**



## DANS NOS QUARTIERS

### Sarah Bernhardt en tenue de soirée

Après plus d'un an de travaux, la tour emblématique des Champs Manceaux est totalement rénovée. Les locataires y ont gagné en confort, en isolation et aussi, de fines barres de leds blancs lui donnent un cachet, une identité lumineuse originale et spectaculaire.

Pour Éric Berroche, adjoint à la Maire et délégué aux quartiers Le Blosne et Bréquigny, « les parties communes, le hall en particulier, n'ont rien à envier à des immeubles de standing ».



► Belle de nuit.

### Petits travaux, grands objectifs



► « Les 3 maisons » à Cleunay.

Isolation, accessibilité, changement d' huisseries, pose de ballons d'eau chaude... de nombreux « petits » travaux sont en cours de réalisation, d'achèvement ou sont programmés dans les mois qui viennent. Ceux-ci concernent les Locaux Collectifs Résidentiels gérés par l'APRAS et très appréciés des Rennais pour l'organisation d'événement et de réunions familiales, amicales ou associatives. Plusieurs quartiers de Rennes sont concernés.

### La crèche « Les Petits Merlins », inaugurée



► Laëticia Médard, adjointe à la Maire, Déléguée à la Petite enfance inaugure la crèche.

En service depuis le mois de février, la crèche « Les Petits Merlins » a été inaugurée le 21 mai dernier. Aboutissement d'un projet porté par l'association Merlinpinpin, l'établissement accueille des enfants en situation de handicap comme des enfants « valides ». Un accueil spécifique est également prévu pour les enfants dont les parents travaillent en horaires atypiques, notamment à l'Hôpital Sud voisin.

## DANS NOS QUARTIERS

### Performance énergétique



► La Maison de quartier Francisco Ferrer.

Des travaux de performance énergétique et de mise en accessibilité seront engagés dans 12 bâtiments publics.

Ces projets de travaux concernent notamment l'isolation thermique des groupes scolaires Albert de Mun, Chateaugiron-Landry ainsi que les gymnases des Gayeulles et de Trégain ou encore la Maison de quartier Francisco Ferrer.

### Football à 5

Les habitants et les jeunes du Blossne bénéficient d'un nouveau terrain de sport.

Avec sa pelouse synthétique sur un terrain clos de 20 mètres par 30, le city stade Savary répond à une demande forte exprimée dans le quartier et au développement du football à 5.

L'inauguration a été l'occasion d'un tournoi de foot et d'une après-midi festive avec un goûter.



► Le city stade Savary est situé à proximité du Gymnase Louis Volclair et du centre de loisirs géré par le CPB.

### Faire de la Culture un levier de la construction de soi

Suite aux États Généraux de la Culture et en partenariat avec l'Éducation Nationale et la Direction Régionale des Affaires Culturelles, la Ville de Rennes souhaite renforcer l'éducation et la pratique artistique.

Avec le Plan Local d'Éducation artistique et culturelle, il s'agit de « faire de l'éducation artistique et culturelle un levier de la construction de soi » et d'émancipation. Une attention particulière sera portée aux territoires prioritaires. Il s'agit aussi de créer des passerelles et des continuités depuis la crèche jusqu'à l'adolescence. Ainsi, les enfants et les jeunes seront dotés d'un passeport pour l'éducation artistique et culturelle. Selon la conseillère municipale Katja Krüger, « ce plan permettra aux plus jeunes, aux enfants de voir leur curiosité satisfaite, d'aiguiser leur esprit critique et aussi qu'ils

connaissent mieux leur ville et son histoire, les trésors scientifiques et techniques que renferment nos universités. »



► La Culture : un levier d'émancipation de construction de soi.

### Bois d'ébène...

« L'esclavage a été un des plus grand fléau de ce monde... ». A l'occasion de la journée pour la mémoire de la traite, de l'esclavage et de leurs abolitions, les secondes 1 et 2 du lycée Chateaubriand sont venues présenter leurs travaux à l'occasion d'une réception dans le grand salon de l'Hôtel de ville.

Le 10 mai 2001 a été adoptée la loi reconnaissant la traite et l'esclavage comme crime contre l'humanité. Aboli une première fois en France pendant la Révolution, puis restauré en 1802 par Napoléon, l'esclavage prendra définitivement fin pour notre pays en 1848.

Le commerce triangulaire devient alors la traite négrière organisée par les grandes puissances coloniales fera entre 12 et 20 millions de victimes entre le XVI<sup>e</sup> et le XIX<sup>e</sup> siècle.

« Peur », « Dégoût », « Pleurs », « Honte », « Colère »... c'est par ces mots chocs que les panneaux d'exposition réalisés par les lycéens de « Chatô » ont choisi d'interpeller sur la souffrance de ces femmes et de ces hommes arrachés à leur terre natale et expédiés à des milliers de kilomètres de là pour être réduits à l'état de bêtes de somme.

#### NIER LEUR HUMANITÉ

Dans leur blog (<http://secondedeux-chato.over-blog.com/>), les secondes 2 ont également rappelé cel-



► Les lycéens de Chateaubriand sont venus en Mairie présenter leur travail sur l'esclavage et son abolition.

les et ceux qui, de tous temps, se sont dressés contre l'esclavage élevé au rang d'industrie (ultime négation de leur humanité, on parlait d'achat de « bois d'ébène » pour marchandiser les esclaves).

En France, ils s'appelaient Montaigne, Montesquieu, Voltaire, Alphonse de Lamartine ou encore Victor Schoelcher. C'est ce dernier qui, sous la seconde République naissante initia le décret d'application du 27 avril 1848 pour une abolition définitive.

Les scandaleux propos

de la Ministre Laurence Rossignol sur les « nègres qui étaient pour l'esclavage » ne nous feront jamais oublier l'engagement de Toussaint Louverture, esclave affranchi de Saint Domingue ou encore de Harriet Tubman, esclave évadée, abolitionniste et organisatrice de réseaux d'évasion d'esclaves aux États-Unis.

Devant une assemblée de militants associatifs et d'élus, les jeunes ont aussi lu des textes littéraires et interprété deux chants d'esclaves particulièrement émouvants.

### La scolarisation des moins de trois ans enfin relancée

Le conseil municipal de Rennes a pris acte des créations et suppressions de postes pour la rentrée 2016. Au regard de la démographie et de l'attractivité de notre ville pour les familles, 19 postes seront créés en maternelle et en élémentaire. Des mesures seront également prises pour la scolarisation des moins de 3 ans.

« À la rentrée 2016, au sein des écoles en Réseau d'Éducation Prioritaire, sept classes proposeront un accueil spécifique aux enfants de 2 et 3 ans. Les conditions d'accueil seront adaptées avec la possibilité de scolariser l'enfant tout au long de l'année scolaire et plus seulement entre septembre et janvier » s'est réjouie Laëticia Médard. « Les parents pourront éventuellement modifier les horaires d'arrivée et de départ de l'enfant à l'école. Enfin, il s'agira également d'adapter les locaux, le mobilier à cette tranche d'âge. »

#### SPÉCIFICITÉ DES 2 ANS

Pour l'adjointe à la Maire : « La spécificité de l'accueil d'enfants de moins de trois ans était jusqu'ici peu prise en compte excepté avec les



► Des mesures pour la scolarisation des moins de 3 ans

classes passerelles mais encore en nombre réduit. La ré-

duction des moyens alloués à l'Éducation Nationale sous la présidence précédente ont particulièrement remis en cause ce type de scolarisation. (...) Nous considérons cette évolution comme une étape; une étape vers une généralisation à l'ensemble des écoles quelque-soient leurs spécificités et leur implantation sur le territoire. »

Laëticia Médard a par ailleurs, dénoncé la suppression d'une classe envisagée à l'école Carle Bahon : « Déjà en 2012 et 2014, une suppression de classe était envisagée. La mobilisation des équipes éducatives, des parents et élu-e-s avait permis d'annuler cette décision qui aurait fragilisé l'intégration d'enfants sourds en milieu ordinaire. »

### Contactez vos élus :

Éric BERROCHE



Adjoint à la Maire délégué aux quartiers Le Blossne et Bréquigny

[e.berroche@ville-rennes.fr](mailto:e.berroche@ville-rennes.fr)

Laëticia MÉDARD



Adjointe à la Maire déléguée à la Petite enfance

[l.medard@ville-rennes.fr](mailto:l.medard@ville-rennes.fr)

Yannick NADESAN



Conseiller municipal délégué à l'eau, au contrôle budgétaire et aux services concédés

[y.nadesan@ville-rennes.fr](mailto:y.nadesan@ville-rennes.fr)

Katja KRÜGER



Conseillère municipale déléguée aux temps de la ville

[k.kruger@ville-rennes.fr](mailto:k.kruger@ville-rennes.fr)

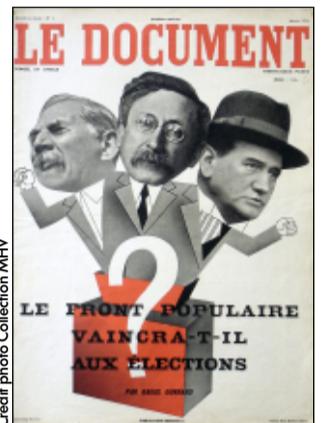
# Front Populaire : l'Histoire au présent

Afin de célébrer les 80 ans du Front Populaire, le musée d'Histoire vivante de la ville de Montreuil (Seine-Saint Denis) nous fait découvrir la France du Front populaire à travers une exposition évoquant sa mémoire visuelle (images, affiches, drapeaux, insignes, cartes postales, films...et aussi tenues...).

L'exposition « 1936 : nouvelles images, nouveaux regards sur le Front Populaire » sera visible jusqu'au 31 décembre 2016 puis partira en tournée dans toute la France.



► Aux élections législatives d'avril-mai 1936, le PCF réalisera 15,26% au premier tour (il enverra 72 députés à l'Assemblée Nationale à l'issue du deuxième tour), la SFIO 19,26% (149 députés) et les Radicaux 14,45% (110 députés). Si les Rennais n'envoient pas de députés de Gauche à l'Assemblée Nationale, c'est à cause du découpage des circonscriptions. Le Front Populaire arrivera effectivement en tête dans notre ville.



► Dans les usines occupées, l'heure est aux revendications et les salariés créent leurs sections syndicales quand elles n'existent pas. Des moments festifs et familiaux sont également organisés. A Rennes, les salariés des grands magasins comme Prisunic, Les Nouvelles Galeries ou les Magasins modernes seront particulièrement mobilisés avec plus de 1000 grévistes en mai/juin 1936.

► Prémices du Front Populaire... Le 12 février 1934, 6 jours après la tentative de coup de force antiparlementaire de l'extrême droite, les syndicats CGT et CGTU appellent à la grève générale. Avec les organisations de Gauche, en particulier le PCF et la SFIO (socialistes), une puissante manifestation a lieu à Paris. Ce que l'on appelle aujourd'hui le « mouvement social » a joué un rôle moteur au moment du Front Populaire en portant les réformes emblématiques mises en place par la Gauche au pouvoir... et en se mobilisant en mai/juin 1936 pour les appliquer. Congés payés, semaine des 40 heures et contrat collectif étaient de véritables revendications populaires.



► Grâce au temps libéré par la semaine des 40 heures et par les congés payés, les travailleurs goûtent aux joies des loisirs et des vacances. Les Rennais apprécient particulièrement le canot sur les bords de la Vilaine depuis Cesson.

► Cécile Brunsvicg, Suzanne Lacore et Irène Joliot-Curie furent les premières femmes à rentrer dans un Gouvernement en France. A Rennes, les femmes constituèrent un important bataillon de grévistes dans les grands magasins en mai-juin 1936 pour appliquer les premières mesures prises par le Front Populaire. Il a fallu néanmoins attendre 1944 pour que les femmes soient électrices et éligibles sous l'impulsion des communistes.



► Au centre de cette photo, on peut voir les dirigeants communistes Maurice Thorez, Marcel Cachin et Jacques Duclos aux côtés de Léon Blum. Même s'il n'a pas participé au Gouvernement, le PCF a joué un rôle important pour l'unité de la Gauche, gageure du succès électoral et politique du Front Populaire. Il parviendra même à rallier au « Front Pop' » les courants du Parti Radical qui avaient gouverné avec la droite. Dans le monde syndical, l'unité prend une toute autre forme avec la réunification de la CGT.



► Le 6 juin 1936. Prise de parole d'Albert Gazier, dirigeant socialiste qui fut par la suite Résistant et Ministre.

# Rennes au pluriel; Femme singulière

« Elle s'est tenue debout en restant assise ». Cette phrase est souvent associée à Rosa Parks en souvenir de ce jour où elle a osé braver la discrimination raciale aux États-Unis. Dans le cadre de « Rennes au pluriel », des 3<sup>e</sup> du collège...Rosa Parks à Villejean ont travaillé avec le photographe Yoann Lepage sur une exposition itinérante.

Entre le 10 et le 21 mai dernier, l'exposition « Des Champs Blancs à Rosa Parks » a voyagé en bus depuis la place de la Mairie jusqu'à Chantepie en passant par le square du Berry. Ce mode de transport n'a pas été choisi au hasard car c'est dans un bus que Rosa Parks est sortie de l'anonymat entraînant la fin d'une mesure profondément raciste.

Dans l'Alabama des années 1950, la ségrégation raciale est toujours de rigueur et le Ku Klux Klan demeure très influent. Dans les transports en commun par exemple, les Noirs et les Blancs sont séparés et les premiers se doivent de céder leur place assise aux seconds si le bus est bondé. C'est à cette discrimination

aussi révoltante qu'idiote que, ce 1<sup>er</sup> décembre 1955, Rosa Parks refusa de se plier.

Pour ne pas avoir laissé son siège à un homme Blanc, elle sera arrêtée.

Le mouvement de solidarité qui s'en suivit fut à l'origine du combat pour les droits civiques et aboutit sur l'inconstitutionnalité de la ségrégation raciale.

## UNE RÉSISTANTE

Pour Yousria, élève de 3<sup>e</sup>, « Rosa Parks était une Résistante ». Héline, Andrea et Carla, ses copines de classe acquiescent. Les jeunes Rennaises sont déjà fortement impliquées dans la vie de la cité. En mars dernier, Carla avait par exemple travaillé sur l'exposition « Politique : nom féminin singulier

au Parlement de Bretagne.

« Des Champs Blancs à Rosa Parks », c'est évidemment des panneaux d'exposition dénonçant le quotidien de la discrimination avec les salles d'attente dans les gares ou encore les salles de spectacle réservées aux « colored people ». Ils montrent aussi la puissance de la mobilisation en faveur de l'égalité des droits.

Plus original, à l'extérieur du bus, une grande mosaïque : le portrait de Rosa Parks est composé de clichés de Rennais comme autant de petits photomaton. « Il y a plus de 150 photos » précise Héline.

Les jeunes femmes ont travaillé avec le photographe professionnel Yoann Lepage et ont pris des clichés de passagers sur la ligne de



► Yousria, Héline, Andrea avec le photographe Yoann Lepage.

bus 1. « Nous voulions montrer la diversité des couleurs des visages » : une mosaïque dans la mosaïque...

## DES COLLÉGIENS « BIEN MOTIVÉS »

Les collégiennes soulignent la dimension pédagogique de l'exposition. « Les

gens ne connaissent pas Rosa Parks. Et ceux qui en ont entendu parler ne savent pas ce qu'elle a enduré » constate Yousria.

Elles se félicitent que les autres élèves réagissent positivement à l'exposition et qu'ils sont « bien motivés ».

Il faut dire que Rosa Parks

est un terreau favorable à la prise de conscience, prémices de l'engagement citoyen.

En atteste la grande qualité du journal que les jeunes rédigent et publient avec leurs professeurs.

« Médiaparks » traite de sujets très variés touchant à la société, à l'histoire ou à la géopolitique. Le dernier numéro de « la revue qui vient vers vous » a pour thème « Ces murs qui nous séparent ».

Yannick Nadesan, conseiller municipal à Rennes se dit « admiratif des collégiens et des professionnels du collège qui à leur manière font vivre les messages essentiels de Rosa Parks : dignité, mobilisation contre les inégalités et l'ignorance, espoir d'un monde meilleur ».

# Soutenez « Piment Rouge »

Un numéro de « Piment Rouge » coûte environ 8000 €.

Nous ne bénéficions pas d'aides et nous n'avons aucune recette publicitaire.

**Votre aide nous est précieuse.**

**Pour pouvoir continuer d'exister, « Piment Rouge » a besoin de votre soutien !**

Pour tout chèque de 20 € ou plus, un superbe tablier sommelier à l'effigie du journal vous sera envoyé



Vous pouvez libeller votre chèque à l'ordre de « Association des élus communistes rennais » et l'envoyer à l'adresse suivante : Maison des associations, 6 cours des Alliés, 35000 Rennes.

Nom /prénom : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Adresse électronique : \_\_\_\_\_

# Féministe au pluriel

Lydie Porée évoque ses nombreux combats pour les droits des femmes avec autant de sérénité que de détermination. Présidente du Mouvement pour le Planning Familial 35 depuis juin 2015, elle considère que le droit à l'avortement est un progrès social et fait de l'éducation un outil essentiel pour faire évoluer les mentalités. C'est un engagement féministe réfléchi et construit qui la caractérise, un féminisme au pluriel pour faire reculer les inégalités sexistes sous toutes leurs formes.

Pour Lydie Porée, le féminisme commence tôt lorsqu'elle prend conscience que les filles et les garçons ne sont pas à égalité, qu'ils ne sont pas élevés de la même façon. Rose pour les filles, bleu pour les garçons... Dînette et poupées pour les unes, petites voitures pour les autres...

Quant au harcèlement de rue, il commence très vite et les adolescentes peuvent le subir, y compris de la part d'hommes beaucoup plus âgés qu'elles.

« Face aux inégalités, il y a deux façons de réagir : soit on estime que c'est injuste et qu'il faut faire quelque chose, soit on se résigne et on essaye de ne pas trop les voir. J'ai choisi. »

Jeune salariée à Rennes dans les années 2000, elle commence à militer au collectif « Droit des femmes 35 » et participe à l'organisation de la marche mondiale des femmes. Cet événement international visait à faire reculer les inégalités salariales et la précarité qu'elles subissent davantage que les hommes.

## BRISER LES STÉRÉOTYPES

Fondatrice de l'association Mix-Cité Rennes qui rassemble autant les femmes que les hommes féministes, elle s'engage pour une nouvelle cause : briser les stéréotypes sexistes dans l'attribution des jouets pour les enfants.

Pas gagné... admet-elle « Dans un contexte où la vie est souvent précaire, il est



► « Dans un contexte où la vie est souvent précaire, il est très rassurant de se ranger derrière l'apparente solidité de schémas comme « Un garçon c'est comme-ci et une fille c'est comme-ça », dit Lydie Porée.

très rassurant de se ranger derrière l'apparente solidité de schémas comme « Un garçon c'est comme-ci et une fille c'est comme-ça ». Un changement dans la façon de voir les choses peut

apparaître comme une nouvelle fragilité »

Pessimiste Lydie Porée ? Pas vraiment.

« En France, les droits des femmes progressent, notamment en ce qui concerne l'Interruption Volontaire de Grossesse qui est aujourd'hui remboursée à 100%. Il existe aussi des lois sur l'égalité salariale. »

Ce sont autant de points d'appuis à partir desquels Lydie Porée veut faire avancer les choses. « Il s'agit maintenant de faire appliquer ces lois et aussi de donner les moyens aux centres IVG d'accueillir correctement les femmes comme c'est le cas à Rennes. »

## ÉDUCATION POPULAIRE

Pour mettre fin aux comportements machistes, que

ce soit dans les cours d'école, la famille, l'espace public ou même les institutions de la République, Lydie Porée croit fermement aux vertus de l'éducation. « Il s'agit surtout de faire évoluer les mentalités. »

Connu et reconnu pour le soutien qu'il apporte aux femmes et les services qu'il leur rend sur des questions aussi fondamentales que la sexualité, la contraception ou l'avortement, le Planning Familial est aussi une association d'éducation populaire.

« Nous lançons des campagnes d'information et de sensibilisation pour aborder des sujets comme la contraception masculine pour laquelle notre pays est très en retard. Nous intervenons aussi dans les établissements scolaires. »

gager la discussion avec les jeunes. « C'est important car les collégien.ne.s et surtout les lycéen.ne.s arrivent à un âge où on expérimente le couple et ils sont très vulnérables. Ils peuvent trouver normal, ce qui ne l'est pas, par exemple qu'un garçon surveille le portable de sa copine.

Autre exemple, un système de « réputation » peut se construire, renforcé par l'utilisation des réseaux sociaux. Une fille peut être rapidement cataloguée comme « salope » et évidemment en souffrir. »

Pour faire progresser les mentalités, Lydie Porée est à l'écoute de toutes les paroles, qu'elles soient négatives ou positives. « Nous ne sommes pas là pour faire la morale, nous voulons libérer la parole et que le message d'égalité passe. »

Féministe d'aujourd'hui, Lydie Porée partage la même force de conviction et la même détermination de celles qui, dans les années 1970, ont obtenu le droit à l'avortement.

Les visites guidées dans le Rennes féministe qu'elle organise avec l'association Histoire du féminisme, ne se contentent pas de cultiver un souvenir mais ambitionnent de créer du lien entre les générations.

Le féminisme demeure un combat d'actualité, un combat rassembleur qui concerne toute la société car il est porteur d'émancipation individuelle et collective.

## LIBÉRER LA PAROLE ET QUE LE MESSAGE PASSE

Lydie Porée trouve « particulièrement stimulant » d'en-

Edition: Association des élus communistes rennais.

Siège social: Maison des Associations  
6, cours des Alliés - 35000 RENNES

Email: eluscommunistesrennais@orange.fr

Site: www.eluscommunistesrennais.org

Directeur de publication: Eric Berroche

Rédacteur en chef: Arnaud De Bel-Air

Impression: IMPRAM Cavan

N° ISSN: 2119-3088

**Piment Rouge**  
Journal des élus communistes rennais



LIBERTÉ  
ÉGALITÉ  
SEXUALITÉS

50 ANS DE LUTTE

**LE PLANNING FAMILIAL**

► Le Planning Familial a fêté les 60 ans de son existence cette année. À Rennes, il est implanté depuis 50 ans